
Après le constat et les attentes des TPE ; le développement de la prévention passe par des réponses aux trois enjeux suivants :

1. Comment adapter les démarches aux petites entreprises ?
2. Quel accompagnement des entreprises ?
3. Comment se positionnement les différents acteurs de la prévention ?

■ Adapter les démarches : premier principe

Peu de préoccupation des chefs d'entreprise en santé et sécurité

Les professionnels sont donc peu réceptifs aux messages de prévention sur les risques en dehors de leur contexte professionnel.

=>

Nécessité de construire le message autour de l'activité de l'entreprise, donc d'aborder la prévention par le métier.

■ Adapter les démarches : deuxième principe

Pas de spécialiste de la prévention dans les TPE

=>

Nécessité de construire un message de prévention simple, pragmatique et applicable à la réalité de l'entreprise.

■ Des partenariats nécessaires

Les principes évoqués précédemment s'appliquent quel que soit le mode d'action choisi, mais nécessitent des partenariats :

Approche métier pour :

- Document de sensibilisation ou d'information,
- Evaluation des risques professionnels et document unique.
 - Attentes exprimées par les chefs d'entreprise sur ce sujet,
 - L'opportunité de réactiver cette démarche avec la loi sur la pénibilité.
- Session de formation ou d'information

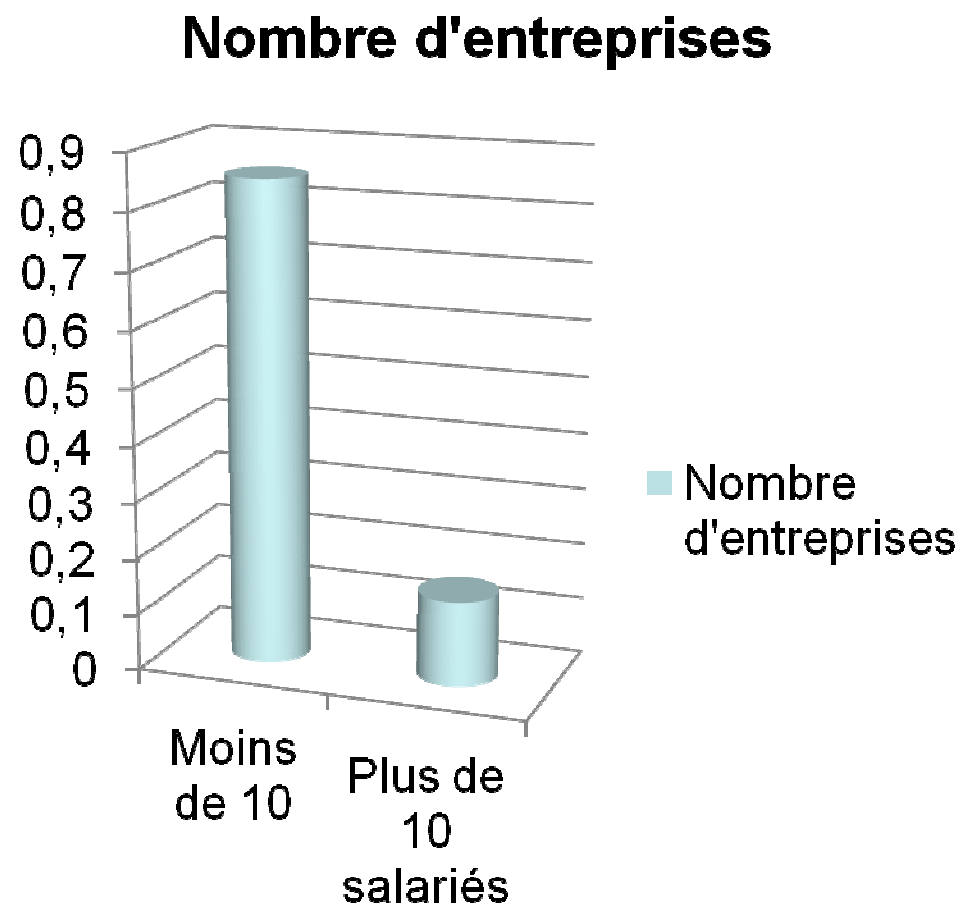
Possibilité de compléter les approches métiers par des approches interprofessionnelles :

- pour développer une culture de prévention par des actions de sensibilisation (campagnes, évènementiels)
- pour accompagner les entreprises dans des démarches d'amélioration continue de type management de la santé et de sécurité
- pour apporter une réponse immédiate sur certains risques (TMS, RPS, risque routier).

■ Accompagnement des entreprises

85 % des entreprises ont moins de 10 salariés, soit 1 450 000 entreprises.

Un nombre d'entreprises qui implique un accompagnement adapté



■ Accompagner par des relais

Acteurs prévention

Entreprises de plus
de 10 salariés

250 000 entreprises

Acteurs
prévention

Relais

TPE

TPE

1 450 000 entreprises

Relais

TPE < 10

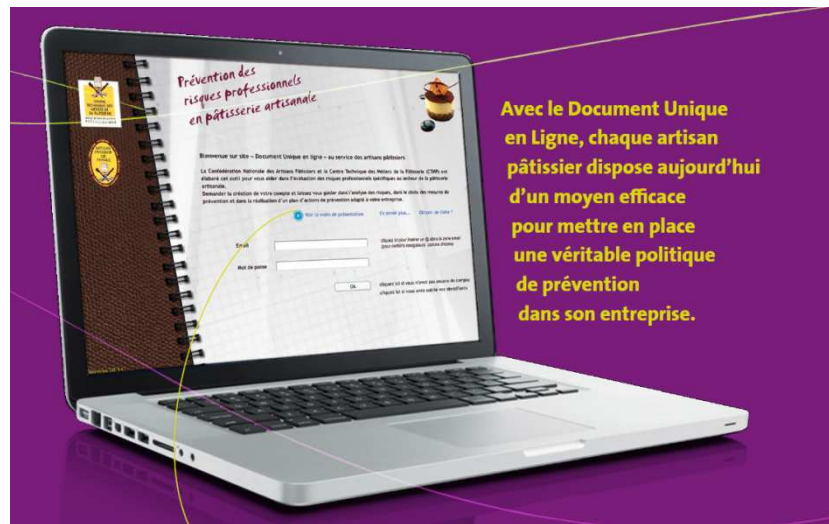
Rechercher l'autonomie de l'entreprise : rôle des applications informatiques ?

Avantages

- Diffusion facilitée par Internet,
- Contenu évolutif ,
- Possibilité d'avoir un apport méthodologique intégré (ie : méthode d'estimation des risques, construction du document unique),
- Accès à un centre de ressources documentaires,
- Accès à des dispositifs d'aide en ligne (tutoriel),
- Possibilité de suivre le déploiement et l'utilisation de la démarche.

■ Expériences INRS dans ces démarches

Action coiffure



Action pâtisserie artisanale

■ Outil Européen OIRA

OIRA
Online Interactive Risk Assessment

Avancement Aide Sessions Déconnexion


Préparation **Identification** Estimation Plan d'action Rapport

- 1 Prise de véhicule
- 2 Attelage
- 3 Mise à quai
- 4 Chargement / déchargement
- 5 Arrimage
- 6 Départ du quai
- 7 Conduite - Circulation routière
 - 7.1 Conduire**
 - 7.2 Agir sur une panne du matériel
- 8 Arrivée chez le client
- 9 Maintenance de 1er niveau
- 10 Activités administratives

Conduire

Le véhicule est-il équipé de dispositifs de sécurité et de confort ? Oui Non

[Précédent](#) **Enregistrer et continuer**



Un véhicule adapté, correctement entretenu, équipé des dispositifs de sécurité, d'aide à la conduite (freins complémentaires, ABS, EBS, ESP, ...) et de confort (climatisation) réduit les risques d'accident.

Veuillez écrire tout commentaire relatif à la question ci-dessus dans ce champ. Ces commentaires seront utilisés dans le plan d'action.

OIRA Produit par EU-OSHA | À propos | Confidentialité | Décharge de responsabilité | Licence GPL 

■ Acteurs nationaux et régionaux

- ▶ La démarche « métier » nécessite l'implication d'un acteur professionnel (organisation professionnelle, centre technique, pôle d'innovation, association professionnelle) :
 - > Adapter la démarche aux contraintes d'une profession
 - > Être un relais de diffusion,
 - > Apporter une assistance (hotline, helpdesk, ...)
- ▶ Les acteurs régionaux (services de santé, CARSAT, DIRECCTE, établissements consulaires, ..) en accompagnement de la démarche :
 - > Accompagnement collectif d'un groupe d'entreprises
 - > Accompagnement individuel dans le cadre de leur mission

Nécessité d'agir ensemble :

- Acteurs relais : monter en compétence, relation avec les acteurs de la prévention, implication en amont,
- Acteurs nationaux : mode de collaboration et positionnement avec les acteurs relais,
- Acteurs régionaux : intégration dans des démarches nationales.